



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

V/Réf : ANAE_AUE_26_2020_55_laboratoire OXENA

affaire suivie par Elodie MOUROUX

N/Réf : GV / LB / 2020-0267

Dossier suivi par : Gilles VAUDELIN / Line BROUSSARD

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Unité interdépartementale Drôme-Ardèche
3 avenue des Langories
Plateau de Lautagne
26000 VALENCE

Valence, le 08 septembre 2020

Objet : Avis INAO pour ICPE Laboratoire OXENA – Portes lès Valence (26)

Par courriel (robot ANAE) reçu le 01 septembre 2020, vous nous avez fait parvenir pour examen, le dossier de demande d'autorisation environnementale pour la construction d'un bâtiment de stockage présenté par le Laboratoire OXENA sur la commune de Portes-lès-Valence (26).

La commune de Portes-lès-Valence est située dans l'aire géographique de l'AOP « Picodon ». Elle appartient également aux aires de production des IGP « Ail de la Drôme », « Pintadeau de la Drôme », « Volailles de la Drôme » et des IGP viticoles (ex Vin de Pays) « Collines Rhodaniennes », « Comtés Rhodaniens », « Drôme », « Méditerranée ».

La filière viticole représente près de 2 ha de vignes plantés revendiqués en IGP par 4 exploitants (tous n'ayant pas leur siège d'exploitation sur la commune).

On recense également sur la commune 1 opérateur éleveur de volailles et 6 opérateurs en agriculture biologique pour une surface de 125 ha.

L'étude attentive du dossier ne mène l'INAO à aucune observation particulière considérant que :

- Il s'agit de la construction d'un bâtiment de stockage en continuité des bâtiments existants,
- la société a la maîtrise foncière des parcelles,
- le projet est prévu sur le site existant en zone Ui du PLU de la commune,
- il ne devrait pas nuire à l'agriculture ou aux paysages dans le cadre d'un fonctionnement normal, en vertu des précautions d'usage prévues,
- il n'impacte pas de productions sous SIQO.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'AOP et les IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué territorial

Emmanuel ESTOUR



Copie pour info à :

DDT – service aménagement du territoire et risques - pôle planification- 4 place Laennec-BP 1013- 26015 VALENCE cedex

INAO - Délégation Territoriale Sud-Est - SITE DE VALENCE - 17, RUE JOSEPH-MARIE JACQUARD - Z.I. DES AUREATS - 26000 VALENCE
TEL: 04 75 41 06 37 / - www.inao.gouv.fr